

Compte-rendu du comité de quartier Plateau

Mardi 22 mars 2022

Maison de Quartier Albert Sarraut

En introduction du comité de quartier, Madame le Maire souhaite revenir sur la réunion publique qui s'est tenue le lundi 21 mars pour présenter aux habitants l'avenir de l'hôpital de Juvisy. Il est ainsi rappelé que le groupe Korian s'associera au GHNE (Groupe Hospitalier Nord Essonne) sur le site actuel et que l'ensemble des bâtiments sera aménagé pour faire perdurer l'offre de soin. Le début des travaux est fixé à l'été 2022 et le service des urgences restera ouvert pendant toute la durée des travaux. Toutes les informations à ce sujet sont à retrouver dans le magazine municipal du mois de mai 2022.

Madame le Maire souhaitait également revenir brièvement sur le budget communal pour l'année 2022 en précisant que celui-ci a été préparé en prenant soin de n'augmenter ni les tarifs des services que propose la ville (cantine, périscolaire, sorties, etc.), ni la fiscalité.

I- Travaux

1/ Enedis – renforcement de la sécurité de l'aéroport de Paris-Orly

Comme précisé lors du comité de quartier du 12 octobre 2021, Enedis réalise actuellement des travaux à Juvisy qui ont pour but d'augmenter la puissance électrique de l'aéroport Paris-Orly et d'en renforcer sa sécurité. Il est prévu que ces travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'été.

La chaussée, les trottoirs et les marquages « voirie » qui ont pu être endommagés par ces travaux seront entièrement repris à la fin du chantier, Enedis ayant l'obligation de remettre en état les parties abîmées.

2/ Travaux de maintenance à Paris-Orly impactant les survols

Madame le Maire informe les habitants que des travaux auront lieu à l'aéroport de Paris-Orly du 9 au 28 mai pour entretenir le taxiway w43 donnant accès à la piste 4.

Ces travaux de maintenance obligatoires engendreront des modifications de survols pendant cette période.

Le groupe ADP s'est engagé à continuer à respecter les obligations déjà en vigueur, notamment s'agissant de l'application stricte du couvre-feu de 23h30 à 6h. La ville n'hésitera pas à faire remonter en cas de non-respect du couvre-feu.

Il est par ailleurs précisé que les habitants de Juvisy ne peuvent prétendre à des compensations financières dans le cadre des nuisances générées par l'activité de l'aéroport, comme c'est le cas pour d'autres villes, car ces situations restent exceptionnelles pour notre commune.

3/ Passerelle piétonne rue Camille Flammation

La passerelle piétonne de la rue Camille Flammarion a été déposée suite à deux accidents successifs survenus en décembre 2021. La municipalité est à ce jour toujours en attente d'un retour de la part des assurances pour connaître le détail des indemnisations.

La question de la remise en place immédiate de cette passerelle se pose néanmoins, d'autant plus avec le chantier de l'hôpital qui débute cet été. Dans cette attente, et afin de sécuriser la traversée des piétons entre le parc Ducastel et le parc aux Oiseaux, un passage piétons et des plots ont été aménagés.

II- Collecte des déchets

Madame le Maire profite de cette rencontre pour faire un point sur les changements concernant la collecte des déchets. L'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) ayant passé un nouveau marché pour les sept prochaines années, des modifications concernant les jours de collecte ont été opérées dès le 4 avril. Les flyers et les calendriers perpétuels ont normalement été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Une application mobile est également disponible pour faciliter les démarches des Juvisiens, notamment la prise de rendez-vous pour les encombrants.

S'agissant des problèmes des conteneurs poubelles qui restent sur le trottoir pendant plusieurs jours, la municipalité étudie actuellement la possibilité de prendre un arrêté afin de verbaliser les syndics ou bailleurs qui ne respecteraient pas les jours de sorties des poubelles.

III- Questions / Sujets divers

Fibre/Communications :

Le déploiement de la fibre optique à Juvisy est terminé. Peuvent cependant subsister quelques adresses qui ne sont toujours pas raccordées. Si tel est le cas, il ne faut pas hésiter à faire remonter ces adresses non raccordées à la mairie qui se chargera de faire le relais auprès de SFR, l'opérateur réseau.

Les problèmes qui concernent la gestion des armoires fibres est bien connus, à Juvisy comme partout ailleurs sur le territoire national. Il s'agit d'un dysfonctionnement dans la gestion des sous-traitants par les opérateurs ; à ce titre, les communes n'ont aucune prérogative juridique pour intervenir dans la sécurisation de ces armoires.

Le Président du Conseil départemental s'est récemment saisi de cette problématique et a sollicité les Maires de l'Essonne pour réaliser une intervention commune.

Il est également indiqué que les anciens boîtiers de Numéricable, qui appartiennent aujourd'hui à SFR, ont déjà fait l'objet d'une demande de dépose de la part de la ville.

Stationnement :

La mise en place de la zone bleue a permis d'instaurer une réglementation, là où il n'y en avait précédemment aucune. Cette réglementation permet ainsi de procéder à des contrôles et à des verbalisations en cas de non-respect.

De nombreux riverains abordent les difficultés qu'ils rencontrent pour se stationner dans leur rue, évoquant notamment le fait que certains habitants ne rentrent pas leur(s) véhicule(s) dans leur garage ou leur allée alors qu'ils en ont la possibilité. Madame le Maire précise qu'elle adresse régulièrement des courriers aux habitants pour rappeler ces règles de civisme lorsqu'une problématique spécifique est connue.

Rue Sidney Béchet, il est signalé qu'il y a de nombreux stationnements en dehors des emplacements matérialisés, pouvant entraîner des problèmes de circulation, notamment pour la collecte des déchets. En réalité, cette rue comporte très peu d'emplacements de stationnement puisque chaque domicile dispose d'un garage et d'une place privative. Le 24 janvier 2022, un arrêté a d'ailleurs été pris pour réglementer le stationnement dans cette rue aux seuls emplacements matérialisés.

Enfin, en cas de voitures ventouses, il ne faut pas hésiter à faire remonter l'information directement à la police municipale qui procèdera alors aux contrôles.

Sécurité :

L'avenue de la Solidarité est identifiée comme un axe très emprunté, avec des vitesses pouvant être importantes. Plusieurs problèmes de circulation et de stationnement sont remontés. L'avenue est donc bien inscrite par Madame le Maire pour faire prochainement l'objet d'une rencontre de rue.

Il est signalé par des riverains que des rodéos motos ont régulièrement lieu dans la rue des Palombes. Des actions conjointes entre la police municipale et la police nationale sont à venir sur ce secteur, faisant suite à de nombreux signalements. Par ailleurs, ce quartier étant limitrophe de Savigny-sur-Orge, une convention est actuellement à l'étude afin d'établir un partenariat entre les polices municipales des deux villes, permettant ainsi des interventions par-delà les frontières communales.

Divers

- Concernant la navette inter-quartiers, il est précisé qu'une concertation sera menée avec les habitants pour définir les itinéraires qu'elle empruntera.
- En matière d'assainissement sur le secteur Albert Sarraut, des curages des réseaux sont effectués trois fois par an par les services de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Des interventions sont par ailleurs réalisées dès que nécessaire. Des travaux d'aménagement importants sont actuellement à l'étude. Il est également rappelé qu'en cas de problème de refoulement chez les particuliers, c'est à l'assurance de ce dernier de prendre l'attache de l'EPT.
- Des riverains signalent que les trottoirs sont toujours abîmés suite à la construction de la nouvelle résidence à l'angle de la rue des Fauvettes et de l'avenue Albert Sarraut. Le promoteur sera contacté à ce sujet.